



Viticulture

PACA

n°3
31 mars 2026



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Référent filière & rédacteurs

Pauline VEZIN

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
pauline.vezin@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

Georgia LAMBERTIN

Présidente de la Chambre Régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs

22 Avenue Henri Pontier

13626 Aix en Provence cedex 1

contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service Régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**

 **GOUVERNEMENT**

Liberté
Égalité
Fraternité



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

La stratégie
écophyto 2030

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

Grenache : proche à quelques jours d'avance sur 2025

Maladies

Excoriose : observer les parcelles et les conditions climatiques

Mildiou : risque nul

Oïdium : risque nul

Black rot : risque nul

Ravageurs

Vers de la grappe : vols en cours sur les secteurs précoces

Réglementaire

Note technique nationale sur les résistances de la vigne

Note réglementation protection des abeilles

Liste Produits de Biocontrôle

Identifiez les cibles de produits de biocontrôles grâce à ce logo

B

Notes nationales

Biodiversité

Datura stramoine



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Stade E :
2-3 FE*



Stade D :
Eclatement des
bourgeons



Stade C :
Pointe verte



Stade B :
Bourgeon dans le
coton



Stade A:
repos d'hiver

Photos CA84

Grenache

Secteur 0	Secteur I	Secteur II	Secteur III	Secteur IV	Secteur V
Stade D à 4-6 F	Stade C à 4-5 F	Stade B à 2-3 F	Stade B à D	Stade A à D	Stade A
E majoritaire	D à E majoritaire	C à D majoritaire	C majoritaire	B à C majoritaire	

Le stade observé est conditionné par la date de taille.

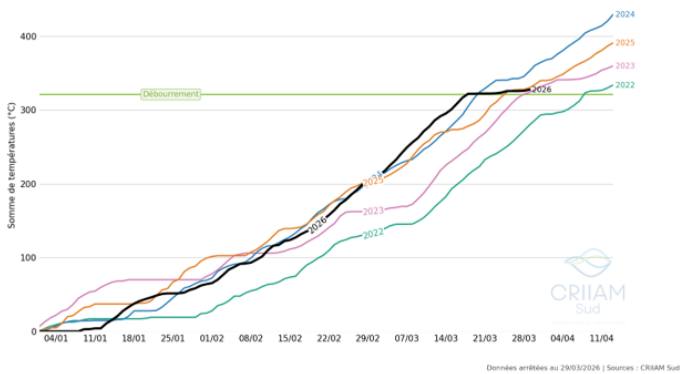
[Carte de précocité](#)

La somme des températures base 5/10°C du 1^{er} janvier au 29 mars indique qu'au 30 mars, les stades phénologiques observés de l'année 2026 sont proches à quelques jours d'avance par rapport à ceux de 2025.

Par ailleurs, dans la nuit du 28 au 29 mars, des dégâts de gels ont été observés localement.

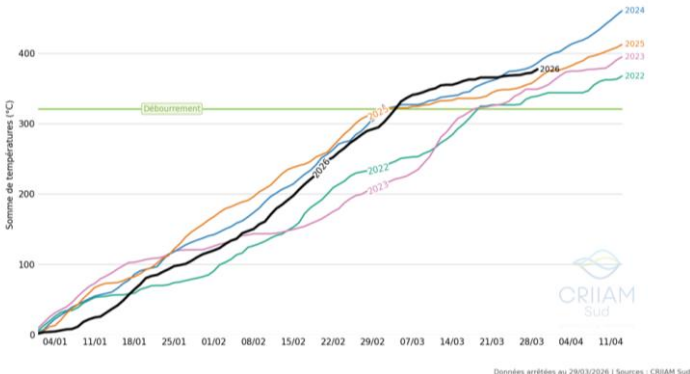
VAUCLUSE

CARPENTRAS LA TAPY



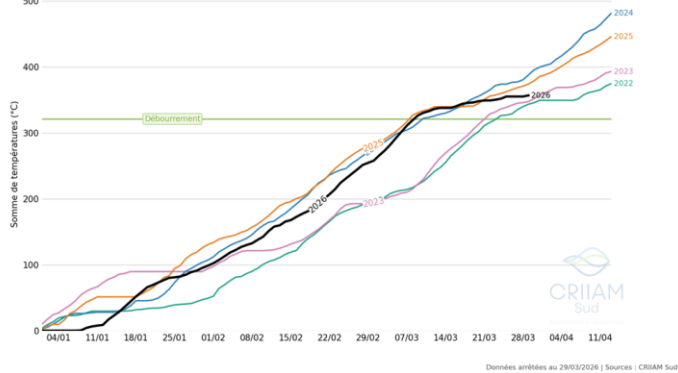
VAR

HYERES SCRADH



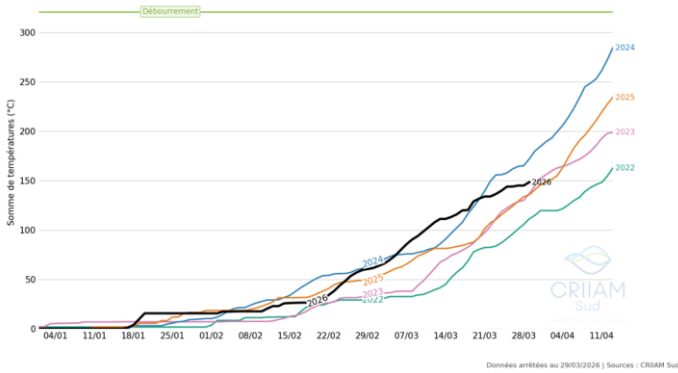
BOUCHES DU RHONE

BERRE L'ETANG



HAUTES-ALPES

REMOLLON



Les courbes sont réalisées avec les sommes de températures base 5°C à partir du 1^{er} janvier puis avec des températures 10°C au-delà de 321°C (seuil débourrement grenache). Ce calcul est issu des travaux de Iñaki Garcia de Cortazar (INRAe, Avignon) pour modéliser les stades phénologiques de la vigne.

EXCORIOSE

Biologie

L'excoriose est une maladie due à un champignon : *Phomopsis viticola*. Il hiverne sous forme de mycélium dans les bourgeons dormants et sous forme de pycnides sur les coursons.

Lorsque le temps est humide, les pycnides libèrent des spores. Ces spores, incluses dans un gel appelé cirrhe, sont ensuite disséminées par les pluies. Elles ne peuvent contaminer que les très jeunes pousses situées à proximité immédiate.

Les conditions nécessaires aux contaminations printanières :

- vigne réceptive : à partir du stade « éclatement des bourgeons » (stade D) et jusqu'au stade « 2-3 feuilles étalées » (stade E).
- présence de symptômes sur la parcelle
- pluie pour disséminer les spores et températures (8 à 10°C minimum) et humectation suffisantes (minimum 12 heures)



Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Symptômes d'excoriose



Photo CA84

Observations

Sur 126 parcelles observées du 25 février au 31 mars, 10 parcelles présentent plus de 10% de coursons exprimant l'excoriose.

Analyse de risque



Inutile d'intervenir si le stade D n'est pas atteint et en absence de pluie. Risque nul une fois le stade E dépassé.



Gestion alternative du risque

La lutte prophylactique est limitée et elle consiste à :

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité, la gestion de la fertilisation ...
- Eliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre).

Données de la modélisation

➤ Analyse de l'OAD DAC ADN

Cette année, un capteur de spore a été installé dans chaque département (Bouches du Rhône, Var et Vaucluse).

Description des indicateurs du modèle DAC ADN :

- Facteur Météo d'Infection (FMI) :

Quantité journalière d'heure où les conditions météorologiques sont propices à une infection par les pathogènes. Un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle de *P. viticola* (FMI_mildiou) et un indicateur calculé selon les paramètres biologiques du cycle d'*E. necator* (oïdium).

Il prend en compte les variables horaires suivantes : température, humidité, précipitation, déficit en pression vapeur, durée d'humectation et le point de rosée.

- Suivi de la sporée aérienne :

Le suivi de la sporée aérienne se décompose en une étape de capture et une étape d'analyse en laboratoire. L'étape de capture est réalisée par le biais de station de capture positionnée en parcelle. L'étape d'analyse est une quantification des spores capturés par qPCR. La détection de spore de *P. viticola* et d'*E. necator* témoigne d'une activité des pathogènes dans les parcelles de suivis et, dans une moindre mesure, dans les parcelles environnantes.

Cette valeur est exprimée en nombre de sporange par échantillon pour le mildiou et en nombre de conidie par échantillon pour l'oïdium.

- Risque global (de 1 à 4) passé et prédictif à +7 jours :

Le modèle DAC ADN intègre l'ensemble des données mesurées ou modélisées en parcelle. Sa particularité repose sur l'intégration de la mesure directe de la sporée aérienne mildiou et oïdium, attestant fidèlement de l'activité biologique des pathogènes cryptogamiques. Le risque global est le résultat d'un seuillage de probabilité d'apparition des premiers symptômes, dans le cas où la parcelle est saine, ou d'apparition de nouveaux symptômes, dans le cas où l'épidémie est déjà commencée. Il est seuillé sur une échelle de 1 (risque faible) à 4 (risque très élevé). En début de campagne, le risque est à 0, avant l'apparition de la première feuille étalée.

Le risque global prend en compte l'évolution des stades phénologiques, les valeurs de sporée aérienne mesurées, le FMI et l'état sanitaire de la parcelle de suivi.

Représentation graphique du modèle DAC ADN avec description des indicateurs

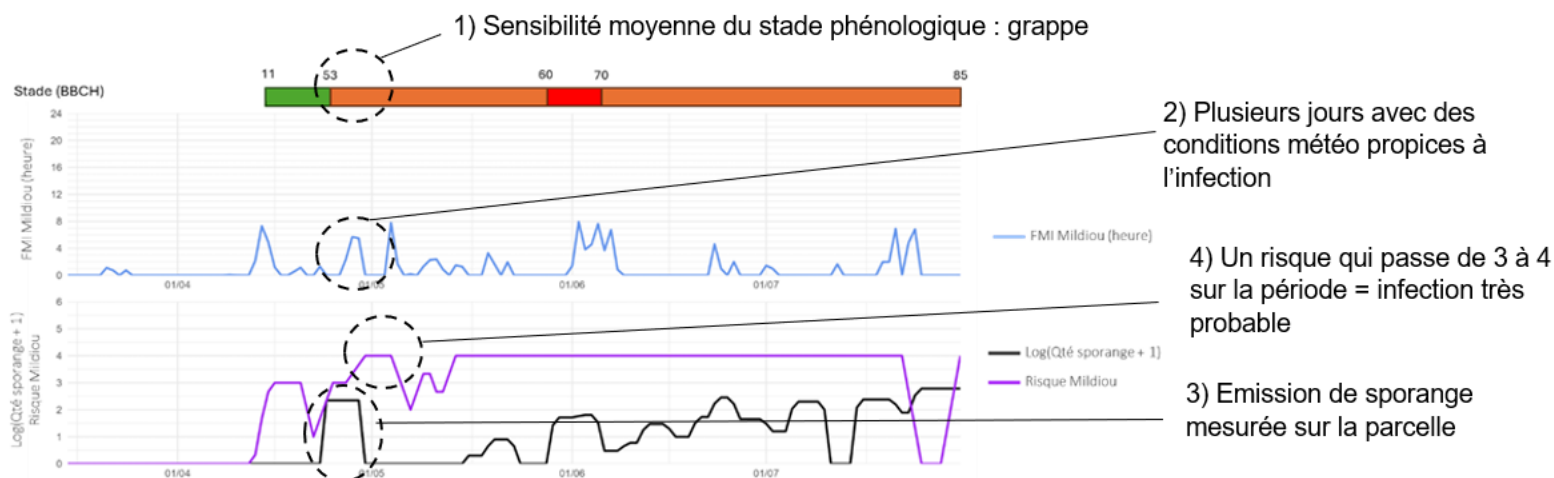


Photo DAC ADN

MILDIU

Biologie

Le mildiou est une maladie due au champignon *Plasmopara viticola*. Sa conservation hivernale se réalise sous forme d'œufs (oospores) présents essentiellement dans les feuilles mortes. La qualité de conservation des oospores dépend de la pluie et des températures : plus l'hiver est doux et humide, plus le potentiel d'attaque est élevé au printemps.

Pour que les contaminations primaires aient lieu (foyers primaires), il faut conjointement :

- présence d'organes verts dès le stade « pointe verte (semis de pépins compris)
- présence de flaques d'eau (des rosées ne suffisent pas)
- températures supérieures à 10°C.

Ces trois conditions permettent aux œufs d'hiver de libérer les macroconidies contenant des zoospores qui contaminent les organes verts présents dans la flaque ou à proximité immédiate par éclaboussures. Après un délai variable de 10 à 20 jours selon la température, les 1ères taches apparaissent sur le feuillage.

Ce sont les foyers primaires : taches d'huile sur les organes verts présents au niveau du sol

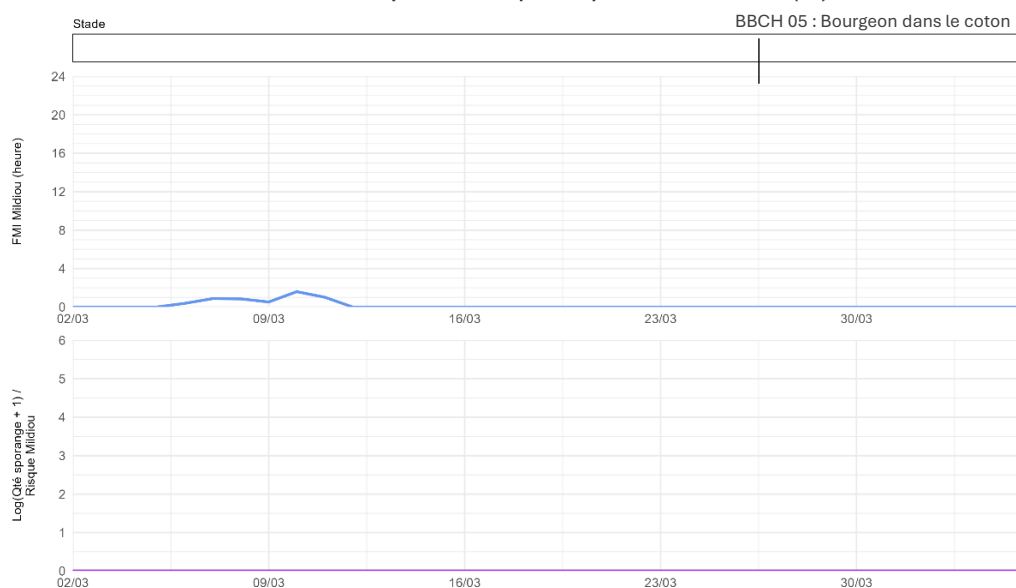
Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tache de mildiou sur feuille



Photos CA84

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Piolenc (84)



Stade phénologique :

Considéré comme très peu sensible.

Facteur Météo d'Infection :

La météo n'est pas propice à une infection par *P. viticola* pendant la semaine à venir.

Sporée aérienne *P. viticola* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :

Le risque reste quasiment nul du 16/03 au 05/04.

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83)



Stade phénologique :

Considéré comme très peu sensible.

Facteur Météo d'Infection :

La météo n'est pas propice à une infection par *P. viticola* pendant la semaine à venir.

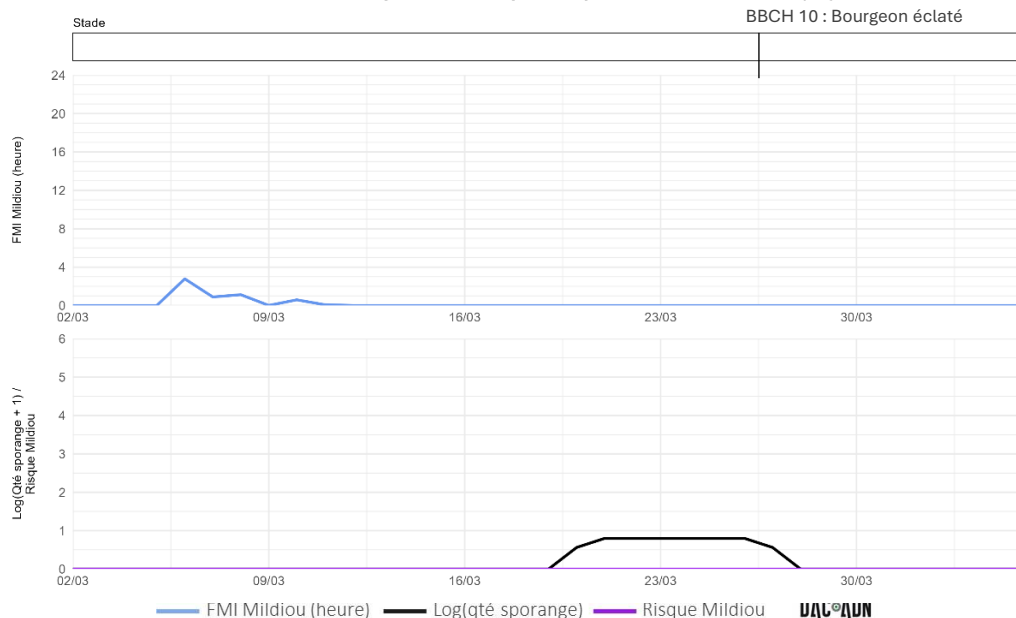
Sporée aérienne *P. viticola* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :

Le risque reste quasiment nul jusqu'au 05/04.

Mildiou - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Lambesc (13)



Stade phénologique :

Considéré comme très peu sensible.

Facteur Météo d'Infection :

La météo n'est pas propice à une infection par *P. viticola* pendant la semaine à venir.

Sporée aérienne *P. viticola* :

37 sporanges ont été mesurés sur l'échantillon du 19 au 27/03. Cette activité reste normale pour la saison. Elle signale que des cohortes d'oospore sont prêtes à émettre les premiers macrosporanges.

Risque épidémique :

Le risque reste quasiment nul jusqu'au 05/04.

MILDIYOU

➤ Milstop

Les pluies du 10 au 13 mars ont pu être contaminatrices sur les **très rares parcelles présentant des organes verts** à ces dates (modèle Milstop). Le modèle indique une contamination faible à forte pour une sortie de foyers primaires visibles autour du 10 avril. Dans de très rares cas, en secteur précoce et très précoce, les pluies du 21 et 22 mars peuvent avoir été contaminatrices, toutefois les températures ont été limitantes.

Territoire Sud Drôme/Bouches du Rhône/Hautes Alpes/Var/Vaucluse

Observations

Aucun foyer primaire n'est observé à ce jour.

Analyse de risque

Cas général



Cas très particulier :



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



- Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides mildiou ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

OÏDIUM

Biologie

L'oïdium est une maladie due au champignon *Erysiphe necator*. Sa conservation hivernale se réalise sous deux formes :

- sexuée : des cléistothèces (petites sphères oranges à noires de 0,2 mm) formées en été ou en automne se forment à la surface des organes malades et se conservent l'hiver sur les écorces. Au printemps, les spores issues de ces cléistothèces sont projetées sur la végétation. Ce mode de conservation concerne tous les cépages.
- asexuée (forme mycellienne) se trouve dans les bourgeons et se développe en même temps que la pousse pour donner naissance aux « drapeaux ». Ce mode de conservation concerne essentiellement le Carignan mais aussi le Cabernet-Sauvignon, le Chardonnay et la Marsanne. Sur ces cépages, il existe donc deux formes distinctes de conservation.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Drapeaux sur Carignan



Photos CA84

Données de la modélisation

Analyse de l'OAD DAC ADN

Sur les trois capteurs mis en place, le risque est quasiment nul pour la période du 16 mars au 5 avril.

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Piolenc (84)



Stade phénologique :

Considéré comme très peu sensible.

Facteur Météo d'Infection :

La météo n'est pas propice à une infection par *E. necator* pendant la semaine à venir.

Sporée aérienne *E. necator* :

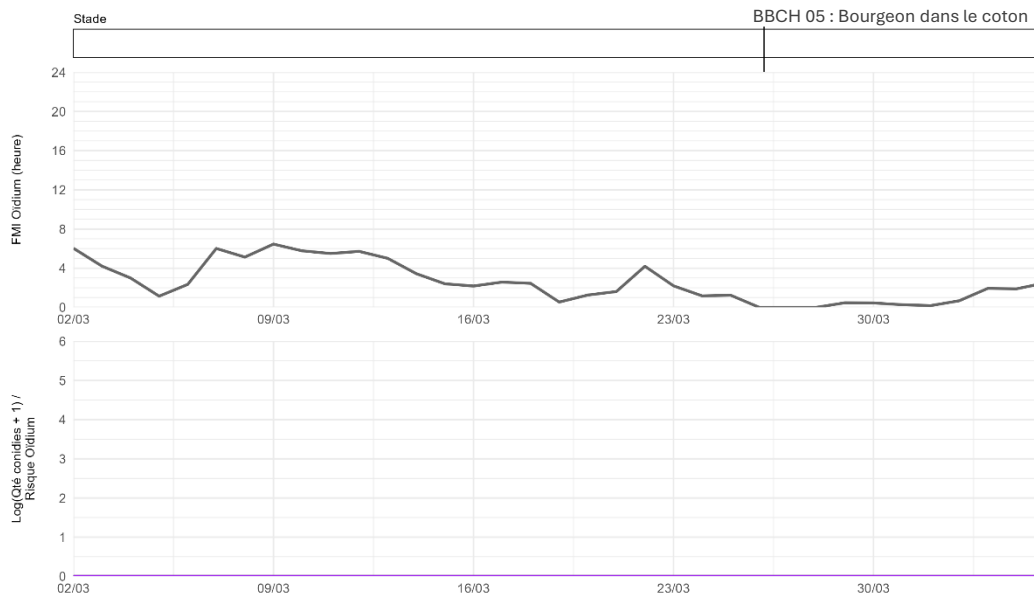
Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :

Le risque reste quasiment nul jusqu'au 05/04.

OÏDIUM

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Roquebrune-sur-Argens (83)



Stade phénologique :

Considééré comme très peu sensible.

Facteur Météo d'Infection :

La météo n'est pas propice à une infection par *E. necator* pendant la semaine à venir.

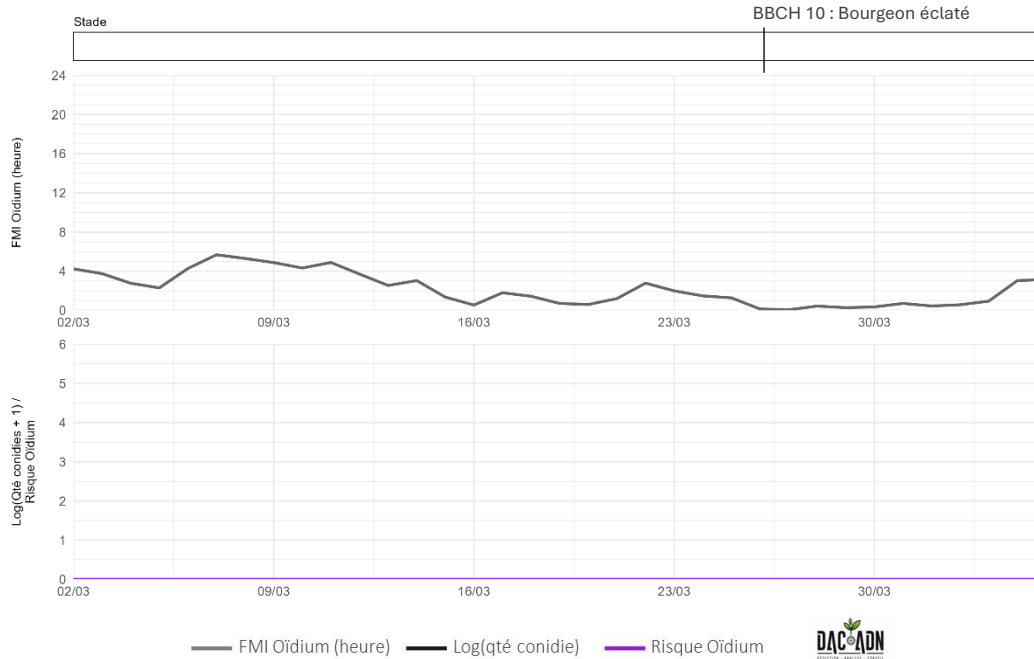
Sporée aérienne *E. necator* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :

Le risque reste quasiment nul jusqu'au 05/04.

Oïdium - suivi des paramètres épidémiques - 2026 - Lambesc (13)



Stade phénologique :

Considééré comme très peu sensible.

Facteur Météo d'Infection :

La météo n'est pas propice à une infection par *E. necator* pendant la semaine à venir.

Sporée aérienne *E. necator* :

Aucune sporée aérienne n'a été détectée sur la parcelle.

Risque épidémique :

Le risque reste quasiment nul jusqu'au 05/04.

Observations

Aucun symptôme n'est observé à ce jour.

Analyse de risque

Cas général



Trop tôt pour intervenir



OÏDIUM

Cas très particulier : cépages à drapeaux ayant atteint le stade 2-4 feuilles et cépages sensibles à 5-6 feuilles



Si le stade est atteint et/ou présence de drapeaux



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » (vérifier l'autorisation au préalable pour les AOP et IGP, notamment des Variétés d'Intérêts à Fin d'Adaptation (VIFA)).
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.

Techniques alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)



Suites à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides oïdium ont été détectés en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : <https://www.r4p-inra.fr>

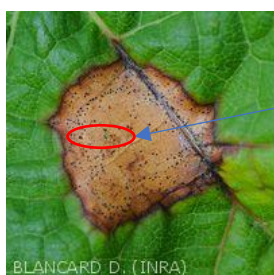
BLACK ROT

Biologie

Le Black-rot est une maladie provoquée par un champignon : *guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie. Au printemps, ces périthèces libèrent des ascospores suite à une pluie. Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2-3 feuilles étalées, suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C. Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, des taches apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur café au lait, virant au « brun feuille desséchées », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides.

Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Tâche de black-rot avec des pycnides



pycnides

Source : INRAE

BLACK ROT

Biologie (suite)

Les pycnides assurent les contaminations secondaires sur feuilles et jeunes grappes. Sur les baies de l'année, on observe d'abord une petite tache circulaire, de couleur « café au lait » au contour net, qui progresse rapidement et envahit en 2 ou 3 jours la totalité du grain. La baie altérée prend une teinte marron clair, elle se flétrit et finit par se dessécher. Sa peau devient alors noire avec des reflets bleuâtres et se couvre de pycnides. Ces baies momifiées restent fortement attachées à la rafle et constituent une source d'inoculum pour l'année suivante.

La sensibilité maximale des grappes se situe entre le stade nouaison et le stade début fermeture de la grappe. Elle diminue ensuite jusqu'au stade début véraison.

Observations

Aucun symptôme observé à ce jour.

Analyse du risque

Les pluies du 10 au 13 mars ont pu être contaminatrices sur les **très rares parcelles** où le stade phénologique réceptif (D-Eclatement des bourgeons) était atteint.

Dans de très rares cas, en secteur précoce et très précoce, les pluies du 21 et 22 mars peuvent avoir été contaminatrices, toutefois les températures ont été limitantes.

Estimation du risque



Gestion alternative du risque

Mesures prophylactiques :

Éliminer les grains desséchés (momies) existant sur les souches lors de la taille

Arracher les vignes abandonnées

Effectuer un travail du sol pour enfouir après la taille les sarments atteints

Techniques alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

VERS DE LA GRAPPE

Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljungiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Première génération : le vol peut commencer vers la mi-mars pour les zones précoces et s'échelonner sur plus d'un mois. Les pontes localisées au départ sur les bois lisses des coursons sont déposées par la suite sur les bractées des inflorescences. L'éclosion des œufs débute dès que la grappe est bien formée.

Cinq stades larvaires, appelés L1, L2, L3, L4 et L5, vont se succéder. A partir des stades L3 et principalement L4, les larves consomment les boutons floraux et sont responsables de la formation des glomérules (agglomérats de résidus de boutons floraux et de fils de soie tissés par la larve).

Observations

Vols en cours sur les secteurs très précoce à précoce. Premiers papillons piégés en zone médiane dans les Bouches-du-Rhône.

Données de la modélisation

Prévisions du modèle ACTIV

	Premiers vols	Premiers œufs
Secteur très précoce	En cours	A partir du 28 mars
Secteur précoce		A partir du 9 avril
Secteur médian	Tout début du vol	A partir du 11 avril
Secteur tardif	A partir du 5 avril	Trop tôt
Secteur très tardif	A partir du 8 avril	Trop tôt



Si ce n'est pas déjà fait, mettre en place les pièges afin de valider le début du vol.

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque



Inutile d'intervenir sauf pour la pose de la confusion (voir ci-dessous)



Gestion alternative du risque



Parmi les techniques de biocontrôle, il y a la confusion sexuelle.

Principe : diffuser de façon massive des phéromones de synthèse dans l'atmosphère afin de désorienter le papillon mâle et empêcher l'accouplement, rompant ainsi le cycle du ravageur.
En pratique : la pose des diffuseurs doit s'effectuer au plus près du début du vol.



Pour plus d'information, cliquer [ici](#)

Réglementaire

NOTE TECHNIQUE NATIONALE



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2026 - [ICI](#)

Note réglementation protection des abeilles



Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal



Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Pour lire la note
complète

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

1. Toujours respecter les mentions d'étiquetage définies dans les autorisations de mise sur le marché



> Elles existent pour tous les produits, toutes les cultures et tous les usages et figurent sur les étiquettes

- Des conditions d'utilisation à respecter obligatoirement
- Des mentions pour la protection des insectes pollinisateurs par rapport aux floraisons et aux périodes de production d'exsudat (*Ephy, Guide Phyteis, Phytodata*)

2. Pour les cultures attractives* en floraison ou les zones de butinage

- Respecter les dispositions de l'arrêté ministériel du 20 novembre 2021
- Pour tous les produits phytopharmaceutiques qu'ils soient insecticides, acaricides, herbicides, fongicides ou autres et leurs adjuvants (sauf produits d'éclaircissage)
 - Bien lire les mentions d'étiquetage
 - Appliquer uniquement un produit autorisé pendant la floraison**
 - Dans la plage horaire de traitement de 5 H

COUCHER DU SOLEIL



Une extension possible de la plage horaire si :

- les bio-agresseurs ont une activité exclusivement diurne et que la protection est inefficace si le traitement est réalisé dans les 5 H
- Compte tenu du développement d'une maladie, l'efficacité d'un traitement fongicide est conditionnée par sa réalisation dans un délai contraint incompatible avec la période des 5 H

Dans ces deux situations, l'obligation de consigner dans le registre :

- > l'heure de début et de fin du traitement
- > le motif ayant justifié la modification de la plage horaire

- Zone de butinage: à l'exclusion des cultures en production, un espace agricole ou non agricole occupé par un groupement végétal cultivé ou spontané, qui présente un intérêt manifeste pour les abeilles ou d'autres insectes pollinisateurs du fait de la présence de fleurs ou d'exsudats.
- Pour les insecticides et acaricides utilisés sur cultures pérennes > l'obligation de rendre non attractif le couvert végétal (broyage, fauchage).
- Des conditions particulières pour les cultures sous serres et abris inaccessibles pendant la période de floraison.

* Liste des plantes non attractives (selon l'arrêté)

** des périodes de transition s'appliquent par rapport aux usages existants: voir la [Foire aux questions](#) sur le site du ministère en charge de l'agriculture

3. Appliquer les dispositions de l'arrêté "mélanges" (Arrêté du 7 avril 2010)

L'association de certaines molécules à visée phytopharmaceutique peut faire courir un risque important aux pollinisateurs (par synergies).

Les fongicides appartenant aux familles des triazoles et des imidazoles agissent sur les abeilles en limitant leur capacité de détoxication, notamment celle leur permettant d'éliminer les insecticides pyréthrinoides.

L'arrêté ministériel précise que « durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, un délai de 24 heures doit être respecté entre l'application d'un produit contenant une substance active appartenant à la famille chimique des pyréthrinoides et l'application d'un produit contenant une substance active appartenant aux familles chimiques des triazoles ou des imidazoles. Dans ce cas, le produit de la famille des pyréthrinoides est obligatoirement appliqué en premier ». Les mélanges extemporanés de pyréthrinoides avec triazoles ou imidazoles sont donc interdits en période de floraison et de production de miellat.

4. Appliquer les autres textes réglementaires

- Maîtriser la dérive des traitements selon l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 (article 2) pour éviter leur entraînement hors de la parcelle ou de la zone traitée notamment sur les haies, arbres, bordures de parcelles et cultures voisines en floraison (emploi de moyens appropriés et interdiction de pulvérisation ou de poudrage si la vitesse du vent est à 3 beaufort soit > 19 kms/h),
- Maîtriser les poussières au semis des maïs enrobés avec un produit phytopharmaceutique (utilisation de déflecteur à la sortie de la tuyère du semoir, interdiction d'emblavement si la vitesse du vent est > 19 kms/h) - Arrêté du 13 janvier 2009,
- Faire contrôler le pulvérisateur selon les conditions de l'arrêté ministériel du 18 décembre 2008 pour limiter les pertes de produit et maîtriser la qualité de vos applications,
- Déclarer à la [phytopharmacovigilance](#) (ANSES) les effets non intentionnels constatés suite à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (Article L253-8-1 du Code rural et de la pêche maritime)



**Cliquez sur les
vignettes pour
retrouver les notes
complètes**



Datura stramoine

Datura stramonium

Taxonomie

Nom scientifique actuel : *Datura stramonium* L., 1753.

Classe : Dicotylédones – Ordre : Solanales. Famille : Solanaceae.

Genre : *Datura* - Espèce : stramonium - Code OEPP: [DATST].

Noms vernaculaires : Pomme épineuse, chasse taupes, herbe des sorciers.



Le datura est une plante annuelle herbacée de la famille des solanacées produisant des alcaloïdes atropiniques, substances toxiques pour l'homme et l'animal. Soyez vigilant

Cliquer sur l'image pour lire la note complète

Plante robuste, à tige épaisse, se ramifiant en parasol.

Feuilles pétiolées, entières ou souvent grossièrement dentées.

Fleur solitaire, grande, blanche ou mauve, pédicellée, pentamère (❶); calice tubulaire à lobes dentiformes; corolle en trompette, plissée longitudinalement, à lobes à peine marqués, mais à apex matérialisés par de longs mucrons (❶,❷).

Fruit: grosse capsule ovoïde généralement épineuse (❸).



Datura ferox



Datura wrightii



Datura stramonium

Cliquer ici pour voir la fiche d'identification complète

2 pérennes

4 espèces présentes en France

2 annuelles

***Datura wrightii*,**
Datura innoxia (en bas à droite)



Datura ferox



Datura stramonium



Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône Didier RICHY

Chambre d'Agriculture de la Drôme Elsa ALARD, Alixe SANQUER

Chambre d'Agriculture du Var Julie MAZEAU

Chambre d'Agriculture de Vaucluse Raphaël GONZALES, Pauline VEZIN



Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire
CAPL

Chambre d'Agriculture des Bouches du Rhône (13)

Chambre d'Agriculture de la Drôme (26)

Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes (05)

Chambre d'Agriculture du Var (83)

Chambre d'Agriculture de Vaucluse (84)

CTIFL- La Tapy

Financé dans le cadre
de la stratégie **écophyto**



GOUVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**La stratégie
écophyto 2030**

Réduire et améliorer
l'utilisation des phytos



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA